



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 19 MARS 1978

1re CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-SAINT-DENIS
(Saint-Ouen, Epinay, Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Villetaneuse)

Paulette FOST

EMPLOYÉE - MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL - MAIRE-ADJOINT DE SAINT-OUEN

CANDIDATE
D'UNION DE TOUTE LA GAUCHE

présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
le PARTI SOCIALISTE
le MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE
le FRONT AUTOGESTIONNAIRE

Raymond GOSSELET

CARRELEUR - MAIRE-ADJOINT D'ÉPINAY-SUR-SEINE
REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Electrices, Electeurs,

Le 12 mars, 20.742 d'entre vous nous ont accordé leur confiance. Nous vous en remercions.

Deux électeurs sur trois se sont prononcés dans notre circonscription contre la politique du pouvoir et ont manifesté leur profond désir de changement.

La candidate du Parti Communiste Français a été désignée par le suffrage universel pour être au second tour la CANDIDATE D'UNION DE TOUTE LA GAUCHE.

Le Parti Socialiste — représenté par son candidat, Gilbert BONNEMAISON le Mouvement des Radicaux de Gauche, et le Front Autogestionnaire représenté par Françoise MIRET — appellent toutes les électrices et tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 mars à rassembler leurs suffrages

le 19 Mars, sur le nom de

PAULETTE FOST

devenue

la Candidate d'Union de toute la Gauche

Dans le pays, pour la première fois depuis plus de trente ans, les Françaises et les Français ont apporté une majorité de voix à la Gauche.

- **Pour confirmer avec éclat cette grande victoire,**
- **Pour le succès et la mise en œuvre de l'accord intervenu entre les partis de gauche prenant pour base le Programme Commun de 1972,**
- **Pour l'application des mesures sociales que vous attendez,**
- **Pour que vos intérêts soient bien défendus,**
- **Pour renforcer l'union,**

les suffrages de tous ceux qui
aspirent au changement se regrouperont le 19 Mars sur
le nom de **Paulette FOST**
Candidate du Parti Communiste Français

Pour la justice, le bien-être et la liberté,
pas une voix ne doit manquer à la Gauche

votez

PAULETTE FOST

et Raymond GOSSELET

ATTENTION ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.
Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Paulette FOST et de son remplaçant, Raymond GOSSELET.
N'inscrivez rien sur le bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Sinon, votre vote serait nul.
A Epinay, où il y a des machines à voter, appuyez sur la touche portant les noms de Paulette FOST et Raymond GOSSELET.

[illegible]

Vu, la Candidate.